

Illusion subjective¹

« Selon l'étymologie latine, le sujet réunit deux significations contraires. D'une part, est sujet celui qui est assujéti à un pouvoir, pouvoir du père, du roi, du président, de la loi, des supérieurs hiérarchiques, etc. D'autre part, le sujet est l'être autonome et conscient, souverain dans la mesure où il peut affirmer sa liberté et endosser la responsabilité de ses actes, quoi qu'il sache, ou ignore, des déterminations naturelles, psychologiques, socio-historiques, politiques, qui constituent sa situation singulière mais ne le conditionnent pourtant pas de manière définitive »².

La définition ci-dessus présentée constitue la base de notre réflexion autour de la problématique du sujet en situation de violences collectives : son statut en tant que acteur et/ou victime, mais aussi sa responsabilité civile et morale en tant que citoyen ou être humain tout simplement.

E. Husserl « accentue encore l'activité du sujet transcendantal, et avec elle le fait que cette activité est constitutrice d'objets. L'intentionnalité renforce l'arc qui lie indissolublement sujet et objet, subjectivation et objectivation. Par là, elle renforce aussi le fait que la philosophie du sujet ait été une métaphysique de la représentation »³.

Quant à M. Heidegger, avec lui, « la critique du sujet se présente comme la dénonciation d'une illusion. L'illusion consiste à supposer une unité, une identité et une continuité temporelle là où il n'y a que multiplicité, singularité composite, changement perpétuel, fragmentation même, dans l'éternel flux du temps. Et de supposer maîtrise et autonomie là où il n'y a que perplexité, questionnement, indécision, submersion par des effets qui échappent à la représentation, sujétion à des lignes d'autorité qui *supposent* l'adhésion irraisonnée. Le *je* transcendantal serait une fiction, habillée des attributs positifs supposés au moi empirique, à la personne humaine »⁴.

Ainsi, « les critiques du sujet reprochent (...) aux philosophies du sujet de n'avoir pas marqué de façon assez radicale la différence entre le sujet philosophique et le sujet au sens ordinaire. De plus, le moi ordinaire, celui dont j'éprouve quotidiennement la résistance ou la fragilité, en proie aux mouvements, externes ou internes, qui le traversent, apparaît comme un point d'affleurement de forces anonymes. Plutôt que « je pense », il faut dire « ça pense en moi » ou « il y a pensée »⁵.

Illustration clinique

Ayant été contacté par un collègue psychologue, j'ai reçu en entretien clinique une patiente qui avait subi des violences sexuelles dans son pays d'origine [ce pays n'est pas le Rwanda]. Après quatre séances d'entretiens cliniques, la patiente - qui était une intellectuelle renommée dans son pays natal - me posa la question suivante : « Mais, à ce jour, vous ne m'avez pas encore posé la question fétiche des psys ». J'ai répondu : Quelle est cette « question fétiche des psys » ?

La patiente : « Vous ne m'avez pas encore demandé ce que je ressentais, en tant que sujet (...). Je vous ai parlé des autres : de mes parents, de mes amis, de mes bourreaux, bref de tout le monde. D'habitude, les psys demandent en retour : « et vous, que ressentez-vous, que pensez-vous de votre histoire personnelle en tant que sujet » ?

Je ne me faisais aucune illusion : la patiente connaissait bien des notions de psychologie car, son domaine universitaire et professionnel l'avait sans doute amenée à collaborer avec les professionnels de la santé.

A la question ci-dessus formulée, j'ai répondu à la patiente : Je ne vous ai pas demandé ce que vous ressentez en tant que sujet car, au risque de me tromper, je crois avoir compris ce que vous ressentez.

¹ Cf. SEBUNUMA D., *Essai sur l'autosuggestion*, Paris, Umusoza, 2014.

² SINACEUR H., article « Sujet », in BLAY M. (sou la direction de), *Grand Dictionnaire de la Philosophie*, Paris, Larousse, 2003, p. 995.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid. Ibid.*

La patiente : « C'est quoi alors, si vous pensez avoir compris » ?

J'ai répondu : Si j'ai bien compris, vous ressentez de la colère. Seulement, la seule question que je me pose et que je désirerais vous poser c'est celle de savoir vers qui vous dirigez cette colère là.

La patiente : « C'est vrai. Je ressens de la colère. Mais, comme vous, je me demande aussi vers qui je pourrais la diriger. Mais bourreaux ? Ah ! Non ! Eux, ceux-là, ils sont au-dessus de tout, ils sont inatteignables ! Ce n'est même pas la peine de les détester ou de les aimer. Les sentiments d'autrui, cela ne leur ferait ni chaud ni froid. Mes parents et mes amis ? C'est possible. Au début, j'en voulais à mes parents pour m'avoir donné la vie, pour avoir été à l'origine de ma venue au monde.

Cependant, avec le recul, j'ai fini par comprendre qu'ils n'y sont pour rien en ce qui concerne les violences dont j'ai été victime. Après tout, ce ne sont pas eux, mes parents, qui auraient déclenché cette haine à l'origine des crimes collectifs dans mon pays. A un certain moment, j'en ai voulu aussi aux dirigeants politiques. Néanmoins, étant donné que j'ai moi-même exercé des responsabilités importantes dans mon pays natal, j'ai très vite compris que la responsabilité historique dépasse le seul cadre de ma petite communauté. Donc, ma colère, je ne sais pas du tout vers qui la diriger. Peut-être, en fin de compte, je me révolterai contre le Bon Dieu qui m'a créée ».

L'extrait de l'entretien clinique ci-dessus résume parfaitement le problème de l'illusion subjective que je voudrais présenter dans ce paragraphe.

L'illusion de soi : limite et non-limite de soi

A partir de l'extrait de l'entretien clinique ci-dessus présenté, la question qui s'impose est celle de savoir : où commence la prise de conscience de soi et où s'arrête celle-ci chez la patiente qui s'exprime ?

D'ailleurs, à partir du même cas clinique ci-dessus, le constat qui est le nôtre est que les violences collectives soulèvent des questions de « limites de soi », questions qui interrogent toute la communauté humaine. Mais aussi, le même cas clinique soulève le problème des responsabilités individuelles et collectives, le problème des droits et des devoirs qui incombent à la fois aux victimes et aux bourreaux, le problème de la « mondialisation de la violence » au point de désorienter l'être humain dans ses relations immédiates avec ses proches, etc.

Néanmoins, nous pourrions aussi faire abstraction des « contingences » socioculturelles et historiques pour ne conserver, en fin de compte, que la vision « métaphysique » et traditionnelle de l'individu : la « singularité » !

Au fait, qu'entendons-nous par le terme « singularité » ? A ce terme s'ajoutent les deux autres mots : « individu » et « sujet ».

Si le terme « individu » est relativement facile à définir du point de vu quantitatif - « l'indivisible », l'« unique » -, le terme « sujet » est en revanche difficile à cerner car, comme nous l'avons déjà indiqué, il est polysémique . En particulier, en situation de violence collective, l'individu peut être à la fois « acteur » et/ou « spectateur », « bourreau » et/ou « victime ».

Précision : il ne s'agit pas ici d'inter-changer les rôles pour nier les responsabilités historiques des bourreaux ! En revanche, notre réflexion consiste à démontrer que même le « sujet-victime » finit par s'identifier à ses propres bourreaux : la colère de la patiente précédemment citée est du registre de l'*action* et non de la *passivité*. D'ailleurs, cette posture est salutaire : la tendance « pacifiste » observable chez certaines victimes des violences collectives est mortifère ! Car, le sujet « s'abandonne » et « abandonne » toute l'humanité entière à la merci de la toute-puissance des bourreaux ! Autrement dit, le « sujet » naît de la violence : soit par la reconnaissance des actes qu'on l'on aurait fait subir aux autres, soit par la reconnaissance des actes dont on aurait soi-même été victime. Cette reconnaissance permet de mobiliser les ressources nécessaires afin que cela ne puisse plus se reproduire.

Dans cette perspective, le « soi » individuel, la mythique « singularité » devient « relative » en situation de violence collective : dès lors que le « bourreau » n'est pas « un » mais plusieurs, du moment où la « victime » est toute une communauté, le « sujet » ne peut plus se limiter à son propre sort. D'ailleurs, il ne pourra rien faire « seul » pour changer quoi que ce soit. A moins de s'en fermer dans sa souffrance ou de la projeter à tout l'univers et à personne à la fois !

Toutes ces difficultés à cerner la « singularité » subjective chez certains patients victimes des violences collectives pourraient s'expliquer par le lien « narcissique » et indéfectible au groupe. En

effet, R. Kaës nous présente l'étiologie de cette souffrance du sujet qui n'arrive pas à se « défaire » de l'aliénation au groupe. Si cela est « douloureux » en temps de paix, nous comprenons aisément bien la situation est encore plus compliquée lors de la survenue des violences collectives :

« La vie en groupe est (...) l'occasion d'un triple vexation narcissique : le Moi se trouve décentré de son autoreprésentation imaginaire omnipotente, autonome, unifiée. Il éprouve qu'il n'est ni la cause, ni le centre, ni le but du groupe. Il peut se protéger de ce déplaisir en faisant du groupe une cause, un centre, un but dans lequel les figures et les investissements narcissiques du Moi se transfèrent et se répartissent, par diffraction, comme dans un rêve. Le groupe de son côté soutient cette mise narcissique selon les termes du contrat narcissique (...) qui lie, sur ce point épineux, l'ensemble et ses sujets. Mais si le groupe soutient l'étayage du narcissisme primaire du sujet, pour autant que lui-même soutient la continuité narcissique de l'ensemble, la contrainte inhérente à ce contrat n'en est pas moins lourde. D'un autre côté, l'illusion que le Moi retrouve dans le groupe la complétude narcissique de ses groupes internes le confrontera inmanquablement à éprouver et éventuellement à admettre qu'il n'est ni le centre, ni la cause, ni le but, c'est là un motif puissant de la haine narcissique du groupe et un obstacle épistémologique de taille.

Le groupe est l'occasion de blessures pour une seconde raison : le sujet y est assujetti, contre le consentement de sa volonté, à une chaîne dont il est assurément le bénéficiaire dans la réalisation de sa propre fin, mais dont il est aussi le serviteur et le bénéficiaire : chacun sait que dans un héritage, tout n'est pas identiquement recevable.

Il y a difficulté et souffrance narcissique à être dans cette chaîne sujet du groupe vertical intergénérationnel, à être assujetti à des places, à des accomplissements de désirs irréalisés, à des fautes de ceux qui nous ont précédés, quand bien même le contrat narcissique assure au sujet, en échange de cet assujettissement narcissique, un fondement de continuité et un moyen d'être à lui-même sa propre fin. A supposer que le contrat s'établisse et soit accompli, et de telle sorte qu'il soit assumable par le sujet : l'excès de charge dans l'héritage, le mandat impossible ou le défaut de contrat sont l'occasion de souffrances narcissiques intenses dont la part ne peut pas être prise uniquement par le sujet singulier, mais par son rapport à l'ensemble »⁶. L'auteur poursuit :

« Il y a difficulté et souffrance narcissique à être, dans le groupe des contemporains, décentré de sa propre fin, soumis à l'ingérence de l'ensemble, à l'exigence groupale du sacrifice d'une partie de soi, à la défaillance des promesses de l'autre, même si cet abandon d'une partie de soi qui comporte l'identification à un objet commun produit des bénéfices, la balance de l'économie narcissique et objectale est toujours instable dans les groupes, sauf à établir ce qu'en économie marchande on appelle rente de situation, ce qui dans les groupes correspond à des emplacements subjectifs aussi différents que celui du meneur, de la victime émissaire ou de l'exécuteur des sanctions : selon des modalités grandioses, reconnues, établies, le narcissisme peut se stabiliser dans l'économie sadique ou masochiste »⁷.

R. Kaës va plus loin : le sujet naît de l'identification dont les composantes sont « le groupe » et le « corps » :

« Le groupe et le corps sont les composantes narcissiques de l'identification. Quand le groupe est le corps, quand dans l'imaginaire et dans le fantasme l'un et l'autre coïncident, alors le groupe est impensable. Esprit de corps, il prend le statut cruel des formations archaïques de l'Idéal. L'expérience est banale de cette cruauté : lorsqu'un membre d'un groupe défaille en portant atteinte au narcissisme du groupe - du corps groupal-, il est lui-même lâché, sacrifié, passé sous silence. Il faut se défaire de celui par qui le scandale arrive. Et le scandale est dans la révélation brutale d'une rupture, d'un lâchage et finalement d'une attaque contre l'adhérence narcissique du lien groupal. De ce point de vue, le groupe - comme l'idéologie dans sa substance narcissique - est une défense contre la dépression narcissique, contre la lacune et le partiel ; le groupement oppose des forces puissantes, qu'il tient du narcissisme de ses sujets, pour enrayer à son profit comme à celui de ses membres, ce qui pourrait les conduire à faire l'expérience de la séparation, de l'individuation et de l'indépendance »⁸.

De ce point de vue, étant donné que le corps et le groupe sont narcissiquement liés chez le sujet, nous pouvons conclure que les moments de « singularité » chez le sujet sont plutôt très rares !

6 KAËS R., (1976), *L'appareil psychique groupal*, Paris, Dunod, 2000, pp. 102 - 104.

7 *Ibid*

8 *Ibid*

« Il existe (...) un troisième motif de souffrance narcissique : il nous est donné dans l'expérience de la dépossession des objets de notre monde interne par le groupe. Nous voulons méconnaître que nous nous dépossons nous-mêmes par projection, abandon et dépôt de certains de nos objets dans le groupe ou dans quelques-uns de ses membres ; nous n'admettons seulement que le groupe exige sacrifice et abandon et nous le rendons responsable de nos angoisses d'être épuisé, absorbé ou exploité par lui.

Le groupe décentre ainsi le sujet de son illusion individualiste, il lui fait vivre douloureusement que le groupe comporte plusieurs centres, que ces centres sont provisoires et changeants, et que l'illusion groupale, si nécessaire pour fonder l'ensemble et le rapport de chacun à l'ensemble sur une nouvelle continuité narcissique en déplaçant l'investissement sur le « corps » groupal, doit elle aussi se défaire pour que se constitue un savoir sur le groupe. Se découvrent alors les affects de haine que le groupe suscite, les élations océaniques qu'il semble promettre aux Moins incertains de leurs limites, les jouissances de son idéalisation, les colères et les rages qu'il fait exploser lorsque l'omnipotence qu'il mobilise ou l'emprise dont il est l'objet découvrent la détresse qu'il devait ou qu'il aurait dû épargner »⁹.

En définitive, les violences collectives constituent un véritable défi pour la clinique : nous avons affaire, le plus souvent, à des patients qui souffrent des pathologies multiformes et même parfois « inclassables » ! Cela est dû en partie au fait que les symptômes post-traumatiques ne se manifestent pas de la même façon chez toutes les victimes des violences collectives ; et le facteur-temps n'est pas le même non-plus : certains patients développent les symptômes post-traumatiques dans un très bref délai - juste après ou pendant l'événement traumatique lui-même -, d'autres peuvent vivre longtemps avec des blessures psychiques sans développer des symptômes observables. Puis plusieurs mois ou plusieurs années plus tard, la pathologie finit par se manifester sous des formes variées.

Pour cela, notre défi est celui d'inventer de nouveaux outils théoriques et cliniques, à partir des acquis dont nous disposons déjà, afin d'adapter les soins à la nouvelle demande qui est à la fois complexe et enrichissante.